



Codéveloppement « Handicap(s) et numérique »

Financements propres aux entités inclusion
numérique / médico-social



Préambule

Le guide ci-après est une synthèse des possibilités et modes de financements à la disposition des entités (associations, entreprises...) menant des projets à la croisée entre handicap / autonomie et numérique. Il s'inscrit en complément du travail actuellement mené dans le cadre des sessions de codéveloppement sur la question des modèles économiques des lauréats de l'AMI « Outiller la Médiation Numérique ».

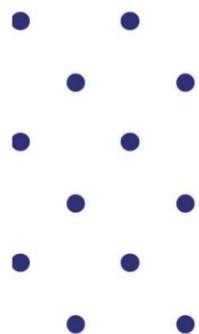
Nous nous sommes attachés à identifier (i) les financeurs proposant des financements pérennes, ou – à défaut – réguliers, en fonctionnement ou en investissement; et (ii) les plateformes permettant d'identifier des financeurs ou des aides, publics ou privés, pour diversifier les modes de financement.

Le guide est divisé en deux parties :

- > Les financements issus d'entités publiques (collectivités territoriales, CNSA, CARSAT...) – p.3
- > Les financements issus d'entités privées (fondations, associations...) – p.8

1.

Les financements publics





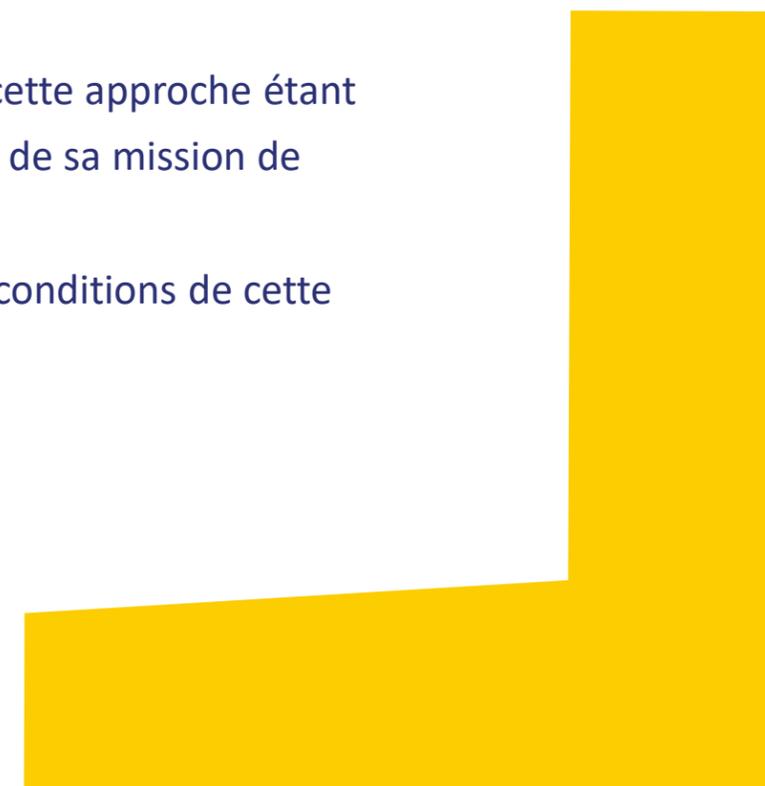
Point de vue des porteurs de projet

Le soutien des projets par des acteurs publics présente un intérêt certain, mais difficile à gérer pour les petits acteurs :

- « **Décalage des calendriers** » – le calendrier d’instruction, puis de versement des aides est souvent plus lent que celui des besoins en financement des porteurs de projets
- « **Charge** » **administrative** – les modalités de candidature aux aides (constitution du dossier, production de pièces et des propositions toujours différentes, pour s’adapter aux critères retenus par l’entité...) représente une charge administrative et de travail que les petits porteurs de projets ne sont pas toujours en mesure d’assurer de manière satisfaisante.

Deux logiques ne sont pas ici présentées, mais pourraient être investies par les porteurs de projet :

- **Devenir déléataire de service public**, ce qui permettrait de profiter de financements « stables ». Le risque de cette approche étant cependant celui d’une « phagocytation » de l’activité et des ressources humaines du porteur de projet au profit de sa mission de service public.
- **Se constituer comme centre de ressources**, sur le modèle des CRA (Centres de Ressource pour l'Autisme) – les conditions de cette structuration restent néanmoins à instruire plus en détail.





Les collectivités territoriales

- Les Départements financent en fonctionnement des projets et des associations au titre de leur compétence en matière de lutte contre la perte d'autonomie (directement ou à travers les MDPH ou les Maisons de l'Autonomie)
Les Départements sont des acteurs centraux du soutien aux actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées, notamment par le biais de la Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ([en savoir +](#)).
- Les Régions peuvent ponctuellement accorder une subvention d'investissement aux structures (associations ou entreprises) – ex. le Conseil Régional d'Ile-de-France, qui s'est engagé en 2022 à aider les structures innovantes dans les domaines du handicap et de la dépendance

Trouver une aide

La [plateforme « Aides Territoires »](#) permet de trouver des aides et appels à projets des différentes collectivités territoriales (Région, Département, EPCI, Communes...) et les modalités de candidature.

Point de vue des lauréats :

Si l'outil « aides territoires » est intéressant dans sa démarche, il n'est pas encore tout à fait facile d'utilisation.

Type de financement	Modalités de financement
<i>Fonctionnement (Départements)</i> <i>Investissement (Régions)</i>	<i>Dossier + Appels à projets</i>

Les subventions CNSA

- La Caisse Nationale de Solidarité à l'Autonomie (CNSA) est un opérateur central des politiques d'aide à l'autonomie, à la fois caisse et agence. La CNSA octroie des subventions à divers projets en lien avec le secteur médico-social et l'autonomie des personnes handicapées.
- **Il est possible de présenter son projet à la CNSA tout au long de l'année.** Plusieurs comités se réunissent dans l'année pour déterminer du cofinancement du projet.
- La CNSA lance aussi des appels à projets thématiques pour subventionner des actions innovantes sur une thématique donnée.



En savoir +

[Site internet des financements CNSA](#)

Point de vue des lauréats :

Hors appels à projets, les financements CNSA semblent assez faibles, pour un processus de candidature assez consommateur en ressources.

Type de financement	Modalités de financement
<i>Fonctionnement</i>	<i>Dossier + Appels à projets</i>



Les subventions de fonctionnement Sécurité Sociale (CPAM, CGSS)



- Les caisses de sécurité sociale peuvent également subventionner des associations agissant sur des thématiques en lien avec le handicap et l'inclusion numérique.
- Exemples :
 - CPAM du Val-de-Marne - appel à projets en décembre 2022 pour soutenir associations départementales sur les thématiques d'inclusion numérique, d'accompagnement des malades et des proches aidants et d'aide aux personnes en situation de handicap.
 - CGSS de Guyane - appel à projets en 2022 à destination des structures associatives dans le cadre de sa politique d'Action Sanitaire et Sociale. Cet appel à projet est autour des thématiques handicap ou de maintien à domicile, prévention de la désinsertion professionnelle, Pathologies lourdes.

Type de financement	Modalités de financement
<i>Fonctionnement</i>	<i>Appels à projets</i>



Les CARSAT (caisses de retraite)

- Certaines Carsat peuvent octroyer des subvention d'investissement ou de fonctionnement aux associations agissant pour la santé et le maintien de l'autonomie des personnes âgées et/ou personnes handicapées.
- Ex.: Carsat Bourgogne-Franche-Comté, qui octroie des subventions d'investissement ou de fonctionnement aux associations dont le projet ou l'activité répond à une vocation sociale ou médico-sociale.

En savoir +

[CARSAT BFC](#)

[CARSAT Pays de la Loire](#)

[CARSAT Sud-Est](#)

Type de financement	Modalités de financement
<i>Fonctionnement</i> <i>Investissement</i>	<i>Dossier</i>

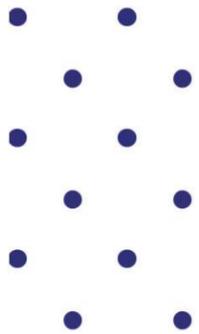
Point de vue des lauréats :

Point de vigilance – la CARSAT Sud-Est n'accepte pas les projets émanant de porteurs dont le fonds de roulement est inférieur à un certain seuil (non-indiqué dans le cahier des charges).

La réalité de ce choix d'instruction pour les autres CARSAT reste à vérifier.

2.

Les financements privés





Trouver un financement / être à l'écoute

Plusieurs fondations ont pour rôle de mettre en relation les porteurs de projets et les financeurs, en particulier privés :

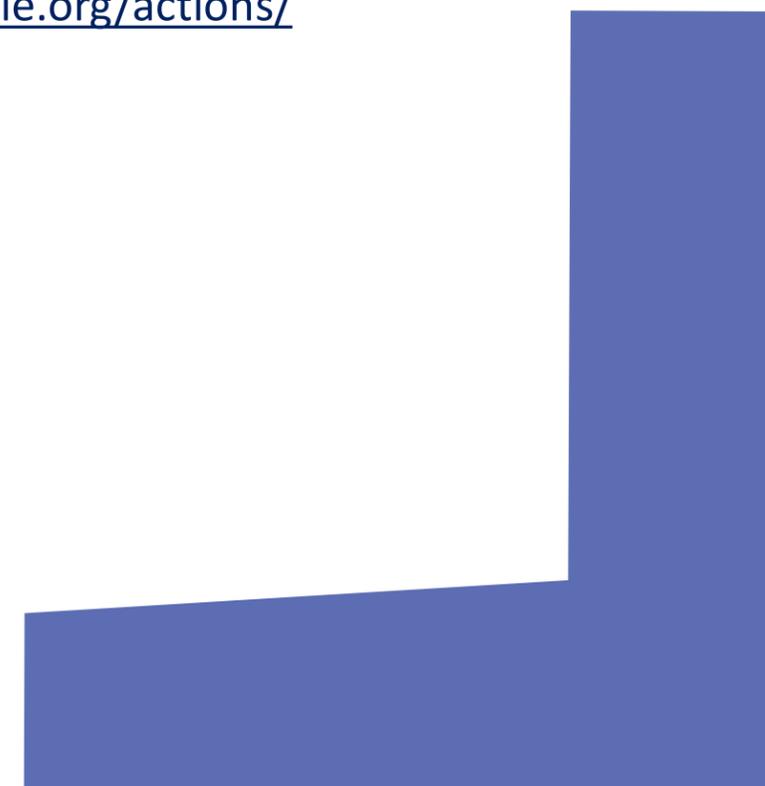
- Le [Centre français des fonds et fondations](#) met à disposition de ses adhérents des outils auprès des porteurs de projets et des financeurs. Pour les porteurs de projets, il propose un annuaire des fonds et fondations, espace appels à projets, Philea le réseau des fondations en Europe.
- [L'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés](#) (APAJH) regroupe 93 associations présentes en France métropolitaine et outre-mer. Elle accompagne tous les types de handicap : handicap moteur, handicap sensoriel – visuel ou auditif – handicap mental, psychique, cognitif (trouble du spectre de l'autisme, troubles Dys), polyhandicaps, ou les troubles de santé invalidants.
- [LADAPT](#) est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique. Elle accompagne la personne handicapée dans son combat ordinaire, celui de sa vie quotidienne pour que nous puissions « Vivre ensemble, égaux et différents ».



Trouver un financement / être à l'écoute

Plusieurs fondations ont pour rôle de mettre en relation les porteurs de projets et les financeurs, en particulier privés :

- **[l'Uniopss](#)** (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) est une association Loi 1901 reconnue d'utilité publique créée en 1947. Elle a pour vocation d'unir, de défendre et de valoriser les acteurs privés non lucratifs de solidarité.
- **[Un esprit de Famille](#)** regroupe plus de 100 fonds et fondations membres qui soutiennent des projets dans des domaines très divers : éducation, environnement, emploi, santé, culture, lien social, international, urgence. Un esprit de famille ne traite ni ne transmet aucune demande de soutien à ses membres. <https://unespritdefamille.org/actions/>



Le Comité national Coordination Action Handicap (CCAHA)

Le CCAH finance des projets destinés à améliorer le quotidien des personnes handicapées : habitat, emploi, formation, intégration scolaire, vie sociale, aide aux aidants, santé, accès à la citoyenneté, soutien à la vie autonome, etc. Le CCAH ne finance pas la mise en accessibilité du cadre bâti et des transports ou les projets portés à titre individuel.

- Le CCAH et ses membres lance également des appels à projets pour (ex. en 2021, deuxième édition de l'appel à projets « Handicap et numérique » afin de permettre aux lauréats de développer un projet digital concret pour améliorer ses modalités d'accompagnement, changer d'échelle, proposer de nouveaux services, ou gagner en efficacité).



En savoir + / candidater

[Plateforme de dépôt de dossier](#)

Type de financement	Modalités de financement
<i>Fonctionnement</i>	<i>Dossier + appel à projets</i>

Le Comité national Coordination Action Handicap (CCAHA)

- Par ailleurs, le CCAHA peut recevoir des demandes de financements de projets tout au long de l'année, en dehors des appels à projets.
 - Délai d'instruction minimum ~4 mois.
 - Dès réception des documents, la demande de subvention est étudiée par un chargé de projet. Si le projet est sélectionné, il sera présenté aux membres financeurs du CCAHA pour une recherche de fonds. Chaque chargé de projet du CCAHA se déplace sur le terrain pour rencontrer le porteur de projet et s'imprégner du contexte et des enjeux locaux.
- Par ailleurs, une vigilance particulière est accordée aux points suivants :
 - l'inscription du projet dans une démarche d'inclusion,
 - la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des personnes,
 - la pérennité économique du projet et la diversité des partenaires financiers,
 - la prise en compte des besoins recensés sur le territoire,
 - l'inscription dans une logique de partenariats avec les acteurs locaux,
 - le caractère reproductible et/ou innovant du projet.

La Fondation AG2R la Mondiale



Fondation d'entreprise
AG2R LA MONDIALE



- Dotée d'un budget de 7,8 millions d'euros pour 6 ans, la **Fondation peut financer des projets relevant de l'intérêt général, portés par des organismes basés en France, à but non lucratif ou dont la lucrativité est limitée et la gestion est strictement désintéressée.**
- Elle soutient des projets qui s'inscrivent dans la même lignée que sa vocation de « contribuer à l'autonomie des personnes et au vivre ensemble tout au long de la vie » qu'elle traduit en orientations prioritaires : autonomie par l'éducation, autonomie par le travail, autonomie et engagement de la jeunesse, autonomie par la santé.
- Les projets retenus doivent partir d'un diagnostic clair, être innovants et utiles au territoire, encourager l'initiative des personnes et la créativité.
- Dans chacun des domaines qu'elle soutient, la Fondation s'est dotée de critères complémentaires spécifiques.

En savoir + / candidater

[Plateforme de dépôt de dossier](#)

Type de financement	Modalités de financement
<i>Non spécifié</i>	<i>Dossier</i>

La Fondation d'Entreprise Dominique & Tom Alberici – Octalfa (FAOMA)

- Depuis 2008, la Fondation d'Entreprise Dominique & Tom Alberici – Octalfa soutient, finance et accompagne **8 à 12 projets caritatifs par an, en France et à Madagascar principalement.**
- Elle intervient uniquement dans les domaines du handicap et du cancer.
- Le projet présenté doit :
 - être porté par une structure associative, une ONG ou un organisme à but non lucratif,
 - bénéficier directement aux malades, aux personnes porteuses de handicaps ou à leurs proches.
- **L'intervention financière de la Fondation se limite au maximum à 80% – et plus généralement à 50% – du budget global du projet.** Le financement des projets est limité à **10 000 euros environ par projet.**



En savoir + / candidater

[Plateforme de dépôt de dossier](#)

Type de financement	Modalités de financement
<i>Non spécifié</i>	<i>Dossier</i>



Le Prix Klésia « Accompagnement Handicap » **KLÉSIA** PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

- **Le prix KLESIA « Accompagnement Handicap » est un concours qui existe depuis plus de 15ans et qui attribue à chaque lauréat une récompense de 20 000 euros.**
- Les associations peuvent participer à ce concours, dès lors que leur projet s'adresse aux personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie liée au handicap ou à la maladie.
- **4 catégories pour le prix :** « Avancée en âge », « Aide aux aidants », « Nouvelles Technologies », et « Emploi »
- **Quatre critères de sélection :**
 - impact sur la qualité de vie
 - caractère innovant
 - inclusion sociale et citoyenne facilitant l'autonomie en milieu ordinaire
 - exemplarité

En savoir +

[Voir les lauréats 2022](#)

Type de financement	Modalités de financement
<i>Ponctuel</i>	<i>Concours</i>

Fondation AFNIC pour la solidarité numérique



- **Créée en 2015 et placée sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation soutient des projets non lucratifs d'inclusion numérique, partout sur le territoire.**
- La fondation est dotée par l'AFNIC (Association française pour le nommage Internet en coopération), sur la base des revenus générés par l'enregistrement des noms de domaine en France.
- La Fondation finance en priorité les acteurs de l'ESS, et poursuit 3 objectifs :
 - **Accompagner les mécanismes de solidarité** : apporter des solutions innovantes aux personnes en insertion, aux jeunes décrocheurs, aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées, aux personnes malades ou pour rompre l'isolement géographique
 - **Soutenir les mutations sociétales** : contribuer à la prise en compte des enjeux environnementaux (réchauffement climatique, biodiversité, réduction des gaz à effets de serre, transports, qualité de l'air, etc.), proposer des solutions innovantes dans le secteur du logement et de l'habitat ;
 - **Renforcer la cohésion sociale** : accroître l'efficacité des interventions menées par les professionnels dans les secteurs du social et de l'insertion grâce à des modalités de travail ou de collaborations innovantes au sein de leurs structures.

En savoir +

[Site internet / appels à projets](#)

Type de financement

Ponctuel

Mod. de financement

Appels à Projets